



Ateliers territoriaux de la formation

Restitution Atelier 1 :

Anticiper les besoins en professionnalisation des
organismes de formation



Collectivité
Territoriale
de
Martinique

www.collectivitedemartinique.mq

SUIVEZ-NOUS 

PREAMBULE

Animateur : Valérie PADRA
Rapporteur : Max BURDY

Intervenants : Nicolas CHOKO – FFP Olivier
MARCELIN – OPCALIA

Participants : inscrits : **76** Participants : **64**

Fil conducteur de l'atelier

Comment accompagner les OF à faire face aux nouveaux défis (capacité à se développer, trouver de nouveaux leviers de croissance, la réforme de la FP, les mutations du métier, nouvelles modalités pédagogiques, maintien de la qualité des prestations...)



CONSTATS

- **Un environnement de la formation en mutation**
 - De nouvelles dispositions réglementaires (loi du 5/3/14)
 - Un contexte économique en crise
 - Une nouvelle gouvernance de la formation et de l'orientation
 - De nouvelles exigences (qualité, innovation, harmonisation des pratiques, adaptation aux besoins des publics et des territoires)
 - Une transformation du métier, de l'orientation formation, des postures professionnelles
- **Précarité du métier de formateur**
- **Évolution des publics apprenants**
- **Un contexte complexe et exigeant lié à la réforme pour les formateurs**

ENJEUX

Nouvelles exigences auxquelles les OF doivent répondre

- Définir une offre de formation au regard du nouveau cadre réglementaire de leur financement : passer de logique de gestion de fonds à une logique d'investissement
- Développer des méthodes pédagogiques **blended learning**
- Amplifier l'utilisation du numérique (outils pédagogiques combinant le digital, la connectivité, la mobilité...)
- Développer des démarches qualité avant, pendant et après la formation
- Rechercher des certifications pour mettre en œuvre le CPF
- Développer des parcours de formation modulaires, par blocs de compétences
- Faire de la formation professionnelle un investissement incontournable de la performance économique et sociétale de l'entreprise

PRECONISATIONS

Conséquences de ses nouvelles exigences pour les OF

Revoir les activités, les modes de fonctionnement et les métiers :

- Accompagner la mutation économique du marché de la formation avec un risque de fragilisation des OF
- Maintenir le flux, la pertinence et la qualité des formations locales
- Faire acquérir de nouvelles compétences aux équipes pédagogiques, voire à l'ensemble des acteurs de l'OF intervenants dans le dispositif de la formation
- Offrir des formations de qualité et certifiantes
- Proposer des approches pédagogiques et innovantes adaptées aux nouveaux besoins et individualisés
- Développer des outils de qualité d'évaluation et de suivi



PRECONISATIONS (suite)

Innover dans l'ingénierie pédagogique et s'approprier les outils numériques en tenant compte :

- du niveau de la formation dispensé au stagiaire
- De l'appropriation des outils par le stagiaire
- De la capacité de l'apprenant à apprendre en autonomie
- De l'adhésion de l'ensemble des acteurs impliqués dans le dispositif de formation
- De l'adhésion des financeurs au système de formation à distance en terme de justification du temps passé en formation
- Des modalités d'évaluation et de contrôle du temps passé par les stagiaires en formation à distance
- De la nécessité de développer des investissements paritaires et partenariaux pour la mise en place de ces nouvelles approches pédagogiques

CONCLUSION

Pour anticiper les besoins en professionnalisation des OF 4 défis majeurs à surmonter :

- 1/ **défi économique** : investissement de formation à faire et de résultats à réaliser
- 2/ **défi qualité** : respect des normes dans les process et dans l'offre de formation
- 3/ **défi d'ingénierie** : mise en place de parcours de formation modulaires individualisés et certifiants
- 4/ **défi technologique** : mise en place du *blended learning* pour accroître la flexibilité et l'efficacité des parcours de formation





Merci de votre attention



www.collectivitedemartinique.mq

SUIVIS-MOINS 